



**Compte rendu de séance du conseil d'administration**

**Année scolaire 2019-2020**

Séance du 11 février 2020

**Etaient présents :**

**MEMBRES DE DROIT** : Nicolas SAMBUSSY, Principal et Président du conseil d'administration, Fabien ROSANO, Principal adjoint, Cécile VIGNAU, Gestionnaire, Evelyne PONS, CPE, Patrick SAVARY, Directeur de SEGPA

**REPRESENTANTS DEPARTEMENT ET MUNICIPALITE** : Marc CABANE, Annie HILD, Nejia BOUCHANNAFA, Béatrice JOUHANDEAUX.

**REPRESENTANTS DEPARTEMENT ET MUNICIPALITE (suppléants)** : André ARRIBES, Monique SEMAVOINE, Chengjié PENE, Françoise MARTEEL.

**PERSONNALITE QUALIFIEE** : Alain DUBOURG

**REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES** : Julie THOMAS, Nathalie PASCUAL, Sophie GOSSELIN, Aurélie BONNIFET, Thierry GALLERAND, Marie-Agnès DAVILA, Véronique SEGONS.

**PARENTS D'ELEVES (suppléants)** : Noëlle DUPRE, Virginie SERE-ABBAS, Cécile BARBAZA-ANDRE, Violaine CORNU, Fatiha BENITO, Latifa RAMI, Caroline DOMEQ.

**REPRESENTANTS DES ELEVES** : Iris CAPMARTIN, Paul MARTOS, Ewen RIOU

**ELEVES (suppléants)** : Houcem MOUNTASSIR, Charly AUDEMARD, Clément COUDERQ.

**REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION (Titulaires)** : Géraldine DUCOS, Julie PARIS, Thierry MAUGER, Mathias GIBERT, Karine DIAZ, Olivier DOMENGINE, Isabelle LARROUY

**REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION (Suppléants)** : Sylvie ETCHEBEHERE, Caroline MOLENAT, Jean-Pierre ADILLON, Evelyne BOURDELAS, Nadège GIL DE MURO, Véronique DELACROIX, Sandra MAUHOURAT

**REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ADMINISTRATION, OUVRIERS ET SERVICES** : Béatrice BROUSTE, Marie-Elisabeth LOPEZ, Laetitia ETCHELAR

**REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ADMINISTRATION, OUVRIERS ET SERVICES (suppléants)** : Olivier GUERRE, Monica DOMINGUEZ, Saloua AMOR-CALVO

Total des membres du conseil : 30    Quorum : 16    Membres votant : 20

Monsieur SAMBUSSY, Président du conseil d'administration ouvre la séance à 18h04. 20 présents à l'ouverture de la séance.

Il remet la liste d'émargement.

Secrétaire de séance : **Thierry MAUGER**

Monsieur Le Président procède à la présentation de l'ordre du jour proposé.

- 1- Adoption du PV de la séance du 26 novembre
- 2- Voyages scolaires
- 3- Présentation du projet de ventilation de la dotation globale horaire – Rentrée 2021
- 4- Charte des voyages scolaires
- 5- Contrat
- 6- Décision budgétaire modificative
- 7- Projet de raccordement du collège au réseau de chaleur urbaine
- 8- Subvention et équipement pour information
- 9- Questions diverses

Monsieur le Président propose de passer au vote pour l'adoption de l'ordre du jour ainsi défini.

Membres présents au moment du vote

20

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
20	0	0	0

Total

20

L'ordre du jour est adopté.

## 1) Adoption du compte-rendu de la séance du 26 novembre 2019

**Monsieur le Président propose de passer au vote pour adopter le compte-rendu de la séance du 26 novembre 2019.**

Membres présents au moment du vote

20

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
20	0	0	0

**Total**

20

**Le compte-rendu de la séance du 26 novembre 2019 est adopté.**

M. le Président donne la parole aux représentants des personnels enseignants et d'éducation qui souhaitent porter deux motions à la connaissance des membres du conseil.

Lecture de ces deux motions.

**Lecture de la motion relative à la suppression de la prime ISOE part modulable en UPE2A par Mme LARROUY.**

Les représentants des enseignants regrettent cette décision prise par Mme la Rectrice en cours d'année scolaire.

M. le président précise qu'il n'a pas été informé du projet et n'a donc pas été en capacité d'anticiper cette annonce. Le dialogue reste néanmoins ouvert avec les équipes à ce sujet. Une solution sera proposée aux enseignantes concernées pour stabiliser notre fonctionnement jusqu'à la fin de l'année scolaire au moins.

Hommage du président quant aux actions accomplies dans le domaine de l'aide à l'orientation des élèves par tous les professeurs, et bien entendu les professeurs principaux.

Rappel de la tenue d'une deuxième réunion d'information sur l'orientation à destination des classes de 3<sup>ème</sup> le jeudi 20 février prochain.

**18h10. Arrivée de Mme PASCUALE. 21 votants.**

**Lecture de la motion réclamant des effectifs de 10 élèves maximum dans les ULIS par M. GIBERT.**

M. GIBERT signale que le seuil de référence défini par la circulaire n°2015-129 du 21 août 2015 est à 10 élèves et que la décision académique de porter les effectifs d'ULIS à 12 dans l'académie de Bordeaux est une application locale de ce texte.

**18h20. Arrivée de M. CABANE. 22 votants.**

Des listes d'attente pour l'entrée existent et M. le président du conseil d'administration déplore que l'enseignement privé (largement financé en France par le contribuable) ne participe pas plus significativement à l'accueil des élèves en situation de handicap, et plus largement à l'accueil des élèves à besoins particuliers.

Question portée par M. CABANE : quels éléments statistiques ?

Réponse de M. Gibert. 15 ULIS en public sur le secteur Béarn, 2 seulement dans le privé avec choix des élèves par les directions concernées.

M. Cabane portera la question à la direction de l'Education du département.

M. le Président indique que ces deux motions seront jointes au PV de ce conseil d'administration.

**2) Présentation du projet de ventilation de la dotation globale horaire – Rentrée 2020**

M. le Président rappelle le calendrier de travail qui a été appliqué:

Conseil pédagogique : lundi 3 février

Commission permanente : jeudi 6 février

Conseil d'administration : ce mardi 11 février.

Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2020 :

- 6<sup>ème</sup>: 178 (7 divisions)
- 5<sup>ème</sup>: 176 (6 divisions)
- 4<sup>ème</sup>: 154 (6 divisions)
- 3<sup>ème</sup>: 100 (4 divisions)
- UPE2A : 50 (2 groupes + NSA)
- ULIS: 12 (1 division)
- SEGPA: 78 (7 divisions)
- Total: 738 (34 divisions)

NB : divisions attendues sur la base des taux apparents. Probabilité de voir 7 divisions en 5<sup>ème</sup> et 6 divisions en 6<sup>ème</sup>.

Dotation attribuée :

*Dotation stable pour la rentrée 2020.*

- Collège : 927 heures
  - 891,5 heures « poste »
  - 35,5 HSA (3,83%)
- SEGPA : 228,75 heures

- Identique aux dernières années
  - 215 heures « poste »
  - 13,75 HSA (6%)
- 9,5 IMP
    - À répartir en juin 2020

Les priorités arrêtées : pas de modification pour l'année scolaire prochaine. Un nouveau projet d'établissement verra le jour dans les mois qui viennent.

- Renforcement des apprentissages fondamentaux
  - Accompagnement personnalisé (1h/semaine – 1/4 de l'horaire)
    - Maths, français
  - Culture scientifique
    - Dédoublément 6<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>
    - E.I.S.T.
  - Les filières d'excellence
    - Section européenne anglais
    - L.C.A latin et L.C.A grec
    - Sections sportives
    - C.H.A.M
  - Les élèves à besoins particuliers
    - Heures de fonctionnement du dispositif MARS
    - Renforcement UPE2A
      - Fonctionnement en groupes de niveaux (A1 et A2), fondés sur le cadre européen commun de référence pour les langues.
      - Discipline linguistique en NSA
    - Les heures d'encadrement des élèves « non nageurs » en EPS

Le projet de ventilation proposé est joint en annexe.

Les ajustements RH proposés ou nécessaires :

- Fermeture d'un poste de lettres classiques non pourvu depuis plusieurs années et ouverture d'un poste en lettres modernes
- Implantation de Blocs de Moyens Provisoires (B.M.P) dans une majorité de disciplines :
  - Lettres modernes : 9 heures
  - Anglais : 9 heures
  - Espagnol : 12,5 heures
  - Italien : 2,5 heures
  - Maths : 10,5 heures
  - Technologie : 18 heures
  - Physique : 12 heures
  - SVT : 13 heures
  - Musique : 3 heures
  - Arts plastiques : 13 heures

- o EPS : 13 heures
- o Option F : 21 heures

Question posée par Mme LARROUY sur l'ouverture d'un poste de technologie.  
Réponse du président du conseil d'administration : attente de stabilité sur les effectifs et les moyens liés à l'éducation prioritaire pour l'ouverture d'un poste à  $n+2$  ou  $+3$  et ainsi éviter une éventuelle mesure de carte scolaire.

Question posée par M. DOMENGINE sur le maintien de l'italien LV2. Précision donnée par le Président sur la nouvelle donne concernant l'italien : un maintien provisoire de l'italien a été décidé, mais reste lié aux effectifs au moment des inscriptions.

Remarque de Mme PASCUALE : précision à apporter sur les dossiers d'inscriptions.  
M. le président du conseil d'administration acquiesce.

Avant vote : les représentants des personnels enseignants expliquent leur volonté de s'abstenir au vote de la D.H.G sans faire de motion supplémentaire, pour marquer leur volonté de limiter les effectifs dans l'éducation prioritaire.

Explications complémentaires données par le président du conseil sur l'avenir probable des établissements R.E.P et de l'éducation prioritaire suite aux questions des représentants des parents d'élèves.

**Monsieur le Président propose de passer au vote pour l'adoption de ce projet de ventilation de la dotation horaire:**

Membres présents au moment du vote

22
----

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
15	0	7	

**Total**

22
----

<b>Le projet de ventilation de la dotation horaire est adopté.</b>
--

18h57. Départ de Mme SEGONS. 21 votants.

### 3) Charte des voyages scolaires

Monsieur le Principal adjoint présente le projet de charte des voyages scolaires dont l'établissement souhaite se doter.

Cette charte a été préparée lors d'un conseil pédagogique au mois de novembre, et ajustée à la suite du conseil pédagogique du lundi 3 février.

Les éléments majeurs contenus dans la charte sont présentés, dont le principe d'une participation des familles qui ne pourra pas excéder au collège le montant de 400 euros.

**Monsieur le Président propose de passer au vote pour l'adoption de cette charte des voyages scolaires :**

Membres présents au moment du vote

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
21	0	0	

Total

**La charte des voyages scolaires est adoptée.**

#### 4) Voyage scolaire

Mme NICOUD présente le projet de voyage scolaire des élèves de 4<sup>ème</sup> SEGPA en mars 2020 organisé autour du mix énergétique. Voyage prévu en deux temps (Golfech et Le Barp – commissariat à l'énergie atomique).

Travail interdisciplinaire prévu en amont et en aval du voyage.

Liaison faite avec la chaleur urbaine qui pourrait à moyen terme alimenter le collège.

Les documents liés sont placés en pièces jointes.

La participation maximale des familles est fixée à 30 euros.

**Monsieur le Président propose de passer au vote pour l'adoption de la participation maximale des familles:**

Membres présents au moment du vote

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
21	0	0	0

Total

**La participation maximale des familles pour le voyage des 4<sup>ème</sup> SEGPA est fixée à 30 euros.**



## 5) Contrats (joints en annexes)

Monsieur le Président demande l'autorisation de signer un contrat avec la société OLEO Recycling (dans le cadre de l'enlèvement des huiles usagées).

**Monsieur le Président propose de passer au vote pour l'autorisation de signature du contrat avec OLEO Recycling :**

Membres présents au moment du vote

21

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
21	0	0	

Total

21

**La signature du contrat avec OLEO Recycling est autorisée.**

Monsieur le Président demande l'autorisation de signer un contrat avec la société ML services (lutte contre les rongeurs et les blattes).

**Monsieur le Président propose de passer au vote pour l'autorisation de signature du contrat avec ML services :**

Membres présents au moment du vote

21

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
21	0	0	

Total

21

**La signature du contrat avec ML services est autorisée.**

## 6) Décision budgétaire modificative pour information

Monsieur le Président souhaite ouvrir la section d'investissement (service Opération en Capital) afin de couvrir l'acquisition de l'imprimante 3D dans le cadre du contrat numérique passé avec le conseil départemental (1 800 euros pour cette imprimante).

## 7) Projet de raccordement au réseau de chaleur urbaine

Dans le cadre de sa politique énergétique et de développement durable, le conseil départemental souhaite raccorder le collège au réseau de chaleur urbaine de la ville de Pau.

Ce réseau fait en effet appel à des ressources durables, renouvelables, et permettra de réduire la consommation du collège en énergies fossiles.

Le raccordement du collège au réseau pourrait intervenir en 2022.

Localement, les chaudières seraient remplacées par des échangeurs thermiques.

Le prestataire concerné par le projet (avant les échangeurs) est la société ENGIE.

Le prestataire concerné par l'entretien de nos installations après les échangeurs resterait inchangé.

À plus long terme, M. le Président ajoute que cette politique de lutte contre le réchauffement climatique pourrait encore se développer au niveau du collège par la possible installation de panneaux solaires sur les toits de l'établissement.

**Monsieur le Président demande l'autorisation de signer le protocole de demande d'abonnement au chauffage urbain.**

Membres présents au moment du vote

21

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
21	0	0	

**Total**

21

**La signature du protocole de demande d'abonnement au chauffage urbain est autorisée.**

## 8) Subvention et équipement pour information

Monsieur le Président signale qu'une subvention de 8 174,96 euros a été accordée par le conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques dans le cadre de l'opération « Petits déjeuners en collège ».

Monsieur le Président informe le conseil d'administration que le conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques a doté le collège d'un défibrillateur automatique, placé dans le hall d'entrée.

Monsieur le Président remercie le conseil départemental représenté ce soir par M. CABANE.

## 9) Questions diverses

Questions des représentants des parents (BPE) :

Voyages scolaires : Pour quelles raisons le même voyage n'est pas proposé à tous les 4<sup>ème</sup> ?

Monsieur le Président rappelle qu'un voyage scolaire, c'est avant tout un projet de classe et une équipe de professeurs responsables de l'organisation et de l'encadrement. Il est difficile pour des enseignants de multiplier les séjours sur une même année scolaire. Nous le faisons en 6<sup>ème</sup>, sur un format court deux jours / une nuit, mais ce modèle pourra également rapidement trouver ses limites.

Voyages scolaires : Pour le séjour sportif, est-ce que les élèves dispensés de sport pourraient participer au voyage à Paris afin de pouvoir effectuer un voyage ?

Monsieur le Président répond « Non ». En effet, car la dimension « projet de classe » serait perdue. Par ailleurs, les voyages ne se déroulent pas aux mêmes dates et cela impacterait le déroulement normal des cours pour les élèves concernés sur deux semaines au lieu d'une.

Savoir Nager : serait-il possible de valider l'année de 6<sup>ème</sup> par un diplôme comme en CM2 ?

Le diplôme existe et il est déjà porté au dossier de l'élève. Le lien technique avec le livret scolaire unique n'est cependant pas encore stable.

Voyages scolaires : Des actions sont-elles prévues pour baisser le prix de voyages ? Qui bénéficiera de ces réductions ? Quelles est la participation du foyer ?

Les actions prévues abondent les fonds du FSE de façon globale. Tous les élèves y participent à hauteur de leurs possibilités (adhérents, tenue d'un stand, acheteurs de viennoiseries...)

La participation du FSE touchera tous les élèves et sera en nette augmentation (environ 10% de baisse du prix en 4<sup>ème</sup>, achat de denrées alimentaires en 6<sup>ème</sup> pour les goûters...)

Poste d'APS : M. LAFOREST a été remplacé par M. ENRIQUE dès son départ.

Vols dans les vestiaires d'EPS : demande de précisions.

Il est rappelé que les vestiaires du gymnase ne ferment pas à clé. Une rénovation est prévue par la ville de Pau. Chaque élève dispose cependant d'un casier pour mettre ses effets personnels en sécurité.

Les vols d'objet de valeur ne devraient dès lors pas se produire. Les élèves ont également la possibilité de laisser leurs sacs dans un coin du gymnase où s'entraîne la section handball.

Règlement intérieur : des élèves arrivés en retard seraient restés sous la pluie. Serait-il possible d'avoir un point sur ce nouveau règlement ?

M. le Président a connaissance d'une seule situation de ce type. En cas d'intempérie, les élèves peuvent être autorisés à se rendre en étude. Un coup de téléphone des parents pour prévenir d'un retard exceptionnel peut aussi permettre d'anticiper ce type de situation.

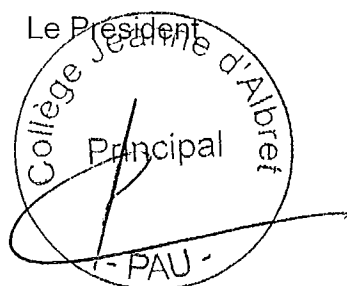
Depuis le changement de règlement, le nombre de retards de début de journée a diminué de façon très significative.

Monsieur SAMBUSSY remercie les membres du conseil d'administration présents.

Le prochain conseil d'administration aura lieu en avril et sera consacré à l'examen du compte financier 2019.

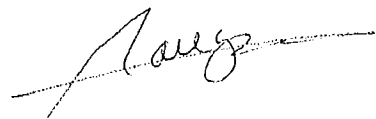
La séance est levée à 19h33.

Compte-rendu validé par le Conseil d'administration en séance du



Nicolas SAMBUSSY

La secrétaire de séance



Thierry MAUGER